



Assemblée Générale 2023

La Chapelle saint-Ursin
26 juin 2024

Compte rendu

Ordre du jour

- Désignation des scrutateurs
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2022 du 20 juin 2023

- Présentation du rapport moral et du rapport d'activités (vote)
- Présentation du rapport financier (vote)
- Montant des cotisations 2024 (vote)
- Quitus aux administrateurs (vote)
- Appel à candidatures et élection des administrateurs (**Année A**) par les adhérents.
- Rapport d'orientations



Intervention des représentants de 100 pour 1 de Tours



Verre de l'amitié

En annexe de ce rapport, la « plaquette » des comptes de l'association



Bonjour à tous, adhérents donateurs

Et vous chers invités venant d'horizons divers,

de l'administration ou des associations partenaires chacun se reconnaissant à sa qualité

et fonction.

Nombre de membres présents : 25

Nombre de membres représentés : 36

L'assemblée peut valablement délibérer

Accueil

Je vous remercie vivement pour votre présence, preuve de votre intérêt pour les actions de 100 pour 1 du Cher. Cette Assemblée Générale sera suivie du témoignage de la délégation de nos amis de **100 pour 1 de Tours** que je remercie vivement pour avoir immédiatement accepté notre invitation à venir présenter leur organisation et leurs actions. Pour mémoire, c'est vers eux et avec leur soutien qu'en 2017, notre association s'est créée.

Pour cette AG maintenant ouverte,

Une première formalité s'impose pour la poursuite et l'enregistrement de nos débats. Je demande à l'assemblée deux scrutateurs pour enregistrer et dépouiller les votes de notre AG.

Noms des scrutateurs : Dominique Géliot et Sophie Capazza.

Une deuxième formalité consiste à vous demander de mettre aux voix, le compte rendu de l'AG 2022 du 18 juin 2023.

[Vote : Accepté à l'unanimité]



RAPPORT MORAL 2023

Denis Dousset

Mon rapport moral commencera par une suite de remerciements.

Le premier sera pour la communauté « EMMAÛS du Cher » qui nous accueille dans ses locaux.

Notre précédente AG du 16 juin 2023, ici même, était présidée par Michel VERDIER.

Le 18 juillet suivant, Michel écrivait aux membres du CA pour leur signifier sa démission du poste de Président de 100 pour 1 du Cher. C'est au cours du CA du 6 septembre 2023 que les membres du CA m'ont confié la charge de succéder à Michel.

Michel reste membre de notre CA et je l'en remercie.

Après François Leconte, *premier président de 100 pour 1 du Cher*, Michel, Président, aura, en permanence, su veiller sur les familles, créer et stimuler notre association et entretenir des liens avec le réseau des autres 100 pour 1. Avec ces quelques mots, je suis bien en deçà de ce que nous te devons. Alors pour tout, Merci Brigitte de bien vouloir transmettre nos remerciements à **Michel !**

Applaudissements !

L'aventure continue et il me faut rapidement apprendre dans cette nouvelle charge de président. Mes expériences de la vie associative étaient alors bien différentes. J'étais entré au CA de 100 pour 1 en 2021, mais de participer à une action ici, une intervention là, ne prédispose pas à être président. C'est donc à tous les membres de notre Conseil d'Administration que j'adresse maintenant mes remerciements pour leur partage d'expérience et leur soutien à répondre infatigablement aux nombreuses questions que je continue d'ailleurs de leur poser toujours. Merci à chacun et particulièrement à Annie, notre secrétaire, et Jean-Paul, notre trésorier. Avec eux, c'est bureau permanent.

Quelques mots pour resituer notre action au bénéfice de trois familles actuellement hébergées par notre association.

En 2017, et à l'initiative d'Emmaüs du Cher (qui ne pouvait assurer l'hébergement de familles avec enfants), a été créée l'association **100 pour 1 du Cher**

Redisons son objet : Dans un esprit de fraternité, loger des familles sans abri, délaissées par les pouvoirs publics et les accompagner dans leur parcours d'intégration, le temps pour elles de retrouver leur autonomie

Le fonctionnement : 100 adhérents versant chacun 5 euros ou plus par mois pendant 2 ans, au minimum, permettent de loger une famille (comprenant loyer et charges).

Nous verrons avec le rapport de notre trésorier que nous servons toujours le but de notre association mais qu'actuellement un déficit se creuse entre cette équation 100 donateurs X 5€ X 12mois = 600€ alors que le coût moyen d'un hébergement avec ses charges est de 750 euros...

En anticipant sur l'année 2024, vous verrez dans le rapport d'activité qu'une des trois familles sortira bientôt du dispositif 100 pour 1.

L'union fait la force. Notre association adhère à un réseau de **70 associations des 100 pour 1** réparties dans l'hexagone. Des échanges fréquents, organisés ou spontanés nous enseignent, nous confortent, nous rassurent et nous permettent de bénéficier des expériences des autres. Le témoignage de nos amis de Tours sera précieux à ce sujet.



RAPPORT D'ACTIVITES 2023 :

Denis Dousset et Annie Chazelle

En interne

Le CA s'est réuni 5 fois en 2023

3 bulletins d'information vous ont été envoyés pour vous informer de nos actions et de la vie des trois familles hébergées. (Celui d'Avril portait une invitation pour une conférence sur la nouvelle loi immigration, proposée par la ligue des droits de l'homme)

En externe

- 1) Au mois de mai 2023, à l'initiative d'un professeur d'anglais (*Céline Leconte*), du collège Jules Verne, nous avons présenté l'association à sa classe de 4^{ème} et, à notre grande joie, nous avons reçu un accueil enthousiaste des élèves, qui s'est soldé par la confection de badges avec le logo de l'association, de distribution de flyers dans le quartier de la Chancellerie et le jour de la fête du collège du montage d'un stand à l'honneur de 100 pour 1
- 2) Le 11 octobre, les membres du CA ont pu suivre en vidéo la conférence de François HERRAN ayant pour thème : « **La demande d'asile et son traitement en France ; où en sommes-nous ?** ». Cette vidéo et ses nombreuses analyses sont accessibles et, à la demande, nous pourrions vous donner le lien. L'un des animateurs de cette rencontre n'était autre que Marc **Frèrebeau**, ici présent, de l'équipe de Tours, que nous accueillons aujourd'hui.
- 3) Autre temps fort de l'année, pendant 3 semaines, du 28 novembre au 16 décembre, nous avons organisé une exposition à la Galerie du Phare, à Bourges, galerie gracieusement mise à notre disposition par Geneviève Colas ; 15 artistes ont proposé des peintures, des aquarelles, des sculptures et autres œuvres plastiques au bénéfice de 100 pour 1 du Cher. 12 bénévoles se sont relayés et ont pu faire connaître notre association à l'occasion d'échanges chaleureux avec les visiteurs. Bilan : des adhésions nouvelles et un bénéfice de cette action de 2.500 euros.

Situation des familles :

Quelques mots pour vous présenter les 3 familles que nous logeons, leur parcours et leur situation actuelle

Famille Mayela

Famille angolaise de 4 enfants (dont la petite Mara Vilha née en octobre dernier)

- en France depuis **2013**,

- René, le chef de famille, devient Compagnon d'Emmaüs en **2016**,

- hébergée par 100 pour 1 depuis **juin 2020**, dans un pavillon à Vierzon, loué au bailleur Assimmo

Les 3 enfants, en âge scolaire (16, 9 et 7) sont scolarisés : pour l'ainé, au lycée Edouard Vaillant et les 2 autres dans l'école élémentaire à proximité. Ils parlent français sans problème et sont bien intégrés à l'école

- en possession d'un titre de séjour depuis **mai 2022** : 1^{ère} étape vers l'autonomie

2023 a été pour René, une année de recherche d'emplois.

: succession d'emplois intérimaires à Vierzon, Châteauroux même Valençay, (difficulté de logement, de trajet, d'insertion). Il a été accompagné dans ses démarches et aidé pour mieux rédiger son Curriculum vitae par des membres de l'association et de la coordination (Dominique Géliot) que nous remercions vivement.

La bonne nouvelle en 2024 : obtention d'un CDI chez Martin Environnement à Chevilly près d'Orléans depuis un mois, la famille envisage aujourd'hui de chercher un logement social à Orléans ou au plus près de ce nouveau travail et ainsi de « sortir » de 100 pour 1 du Cher en ayant le souhait de devenir adhérent.

Famille Serraj

Rappel : famille albanaise de 2 enfants de 10 et 12 ans

En France depuis **2016**,

Hébergée par 100 pour 1 depuis **nov 2020**, à Bourges, dans un appartement loué à Val de Berry Nike, le chef de famille, est compagnon d'Emmaüs depuis cette date
Les 2 enfants sont scolarisés à l'école Cour Chertier et bien intégrés

Leur dossier de régularisation a été monté tout au cours de l'année par **Accueil et Promotion**, avec le concours d'**Emmaüs**, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Il devrait être déposé à la préfecture en 2024

Famille Zhuleku

Rappel : Famille albanaise avec un enfant qui est né en France

En France depuis **2017**,

Hébergée par 100 pour 1 depuis **juin 2021**, à Bourges dans un appartement loué à Val de Berry Fatjon, le père de famille est compagnon d'Emmaüs depuis cette date. Il était auparavant bénévole à Emmaüs

Klementina a travaillé tout au long de l'année en faisant des ménages (règlement par CESU)

Les bonnes nouvelles en 2024 :

Fatjon a souhaité pouvoir travailler un jardin potager. C'est l'association des « Jardins solidaires » qui a trouvé pour eux un jardin de 100 m² que Fatjon a fauché, bêché et planté et semé avec Klementina.
Klementina prend des cours de Français « renforcé » et fait des progrès rapides.

Nos actions auprès de chacune des familles ne sont pas spectaculaires. C'est une écoute au quotidien que nous assurons pour résoudre les problèmes tant matériels, administratifs que comportementaux pour faciliter leur intégration.

Nos liens étroits avec **Emmaüs et Accueil et Promotion** » sont essentiels pour le montage des dossiers de chacun. Leur expertise nous est précieuse et indispensable.

Vote du rapport d'activité : [Vote : **Accepté à l'unanimité**]



Les tableaux des comptes sont réunis dans « la plaquette » en annexe de ce compte rendu.

PREAMBULE

Cette année, comme l'année précédente, nous avons été amenés à assurer la totalité des loyers et charges des 3 appartements, qui ont été occupés tout au long de l'année avec l'aide particulièrement importante d'EMMAUS du Cher, dont une personne de chaque famille est, ou a été, « Compagnon », et qui a continué à prendre en charge le coût du 3^{ème} logement.

Compte de résultat

Les produits, pour un montant cumulé de **33 533 €** contre 35 872 € en 2022, 30 412 € en 2021, représentent le montant des collectes enregistrées ainsi que le montant des subventions reçues :

- **18 729 €** collectés contre 23.068 € en 2022, 15.284 € en 2021,
- **12 200 €** d'aides reçues, contre 12.100 € en 2022, 5.800 € en 2020, 9150 € en 2019,
 - o Aide reçue d'Emmaüs du Cher de 2.000€ pour les frais d'administration
 - o Aide reçue d'Emmaüs du Cher de 10.100 € (1x2.100 € + 8.000 €) pour le financement du 3^{ème} logement
- A quoi il convient d'ajouter 2.635 € de recettes de la Fête de 100 pour 1 en octobre
-

A fin 2023, nous comptons **230** adhérents encore inscrits, contre 207 en 2022, 217 fin 2021, 166 fin 2020, 155 fin 2019, 133 fin 2018 et 70 fin 2017.

Ces chiffres doivent cependant être pondérés pour décrire le nombre d'adhérents actifs, soit ceux ayant fait au moins un versement dans l'année considérée.

A fin 2023, le nombre d'adhérents actifs était de **152** contre 141 en 2022, 130 en 2021, 107 en 2020, 102 en 2019, 97 en 2018 et 70 en 2017.

La typologie à fin 2023 par mode de paiement est la suivante :

39 donateurs sur le site Hello Asso (montant égal à 4.280,00 euros), soit en diminution constante

113 donateurs par chèque ou virement (montant égal à 14.041,00 euros)

Il est à noter que le principe des virements bancaires est préférable.

En moyenne, le montant mensuel versé a été de **10,04 €**, contre 12,92 € en 2022, 9,79 € en 2021, 7,76€ en 2020, 8,15€ en 2019, 8,50€ en 2018 et 7€ en 2017.

Par localisation : sur 217 adhérents, 162 sont de Bourges et Agglomération, 31 d'autres communes du Cher et 24 d'autres départements.

Comme on peut le constater, le nombre d'adhérents est plutôt stable. Il nous faut toujours continuer notre travail de suivi et de relance.

Les charges s'élèvent à **29 720 €** en 2023, contre 29.888 € en 2022, 27.552 € en 2021, 7.859 € en 2020, 11.045 € en 2019.

Ces charges sont comparables à celles de l'année dernière et paraissent maintenant stabilisées alors qu'elles avaient sérieusement augmenté au moment où nous avons accueilli complètement 3 familles

- La famille Mayela, à Vierzon, depuis juin 2020, logée par le biais d'ASSIMMO
- La famille Serraj, à Bourges, depuis novembre 2020, logée par le biais de Val de Berry.
- La famille Zhuleku, à Bourges, depuis juin 2021, logée par le biais de Val de Berry
-

- - Les charges du 1er logement représentent un montant de **10.678,39 €** pour 2023 (12 mois).

Le loyer en est de 595€ par mois, les charges locatives de 20€ (total : **7.379,04 €**), le reste (**2.805,35€**) étant l'électricité, le gaz, l'eau et les assurances.

- Les charges du 2ème logement représentent un montant de **9.14164 €** pour 2023 (12 mois)

Le loyer en est de 455,75 € par mois et les charges locatives de 130,76 € (total : 7.305,18 €), le reste (1.836,46 €) étant l'électricité, le gaz, l'eau et les assurances.

- Les charges du 3ème logement représentent un montant de 8.268,11 € (12 mois)

Le loyer en est de 441,45 € par mois et les charges locatives de 115,38 € (total : 6.779,24 €), le reste (1.488,87 €) étant l'électricité, le gaz, l'eau et les assurances.

Enfin, en 2023, les frais de fonctionnement s'élèvent à 971,60 € (contre 2.266,87 € en 2022, 1.969 € en 2021, 508 € en 2020 et 1.963 € en 2019).

Le montant résultant est donc un excédent de 3.814 €, contre 5.984 € en 2022 (2.860 € en 2021)

Au bilan, la trésorerie disponible s'élève à 41.385,18 €, contre 28.556,51 € en 2022, 30.546 € à fin 2021.

Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose, au vote de l'assemblée générale, d'affecter

- Au compte de Réserves facultatives 7.400 €
(Ce sont les aides exceptionnelles qui pourront être utilisées pour le financement de futurs logements)
- Au budget 2024 : 3.814 €
-

Nota :

Il est particulièrement important de noter l'insuffisance du niveau de collecte actuel pour assurer l'équilibre des charges de trois logements en année pleine, sans l'aide d'Emmaüs du Cher

Vote du rapport financier

[Vote : Accepté à l'unanimité]

Vote du quitus aux administrateurs

[Vote : Accepté à l'unanimité]



Election des administrateurs

Membres démissionnaires Jean Rousseau
Claire Vernay

Membres sortants : Jean-Paul Chazelle
Denis Dousset

Membres candidats Brigitte Cloris
Jérôme Dubois
Pierre Girier
Seraj Yousefi

Tous les membres sortants ou candidats sont réélus ou élus à l'unanimité.

Denis remercie chacun pour ses engagements anciens et nouveaux et particulièrement Jean et Claire qui chacun avec leur charisme, leur disponibilité et leur personnalité ont énormément apporté à l'association.



Nous voilà à la fin de notre assemblée générale et je voudrai tracer devant vous quelques lignes de ce que nous voudrions voir aboutir dans cette année 2024.

Certaines actions sont déjà en cours.

Concernant notre association et pour la prochaine AG, nous aurons certainement à y adjoindre une AGE car après ces sept premières années d'expérience, il nous paraît utile de rafraichir nos statuts. Le rapprochement avec Emmaüs France en fera partie. Vous serez informés des propositions de cette nouvelle mouture qui sera proposée à vos suffrages.

Également et pour tonifier notre agenda, nous vous proposerons de réunir notre AG plus tôt dans l'année, dès la fin du premier trimestre de l'année civile.

L'objet de notre association reste l'hébergement des familles. Nous ne sommes pas la seule association à avoir ce but et il faut s'en réjouir. Pour ce qui nous concerne, nous devons rechercher à augmenter nos ressources et optimiser leur usage.

Augmenter nos ressources :

Nos donateurs actuels (vous donc) **seront à nouveau sollicités en vous invitant à adapter vos dons autant qu'il vous est possible de les augmenter en les gardant ajusté à vos ressources.**

La recherche de nouveaux donateurs nous est indispensable. Et je vous invite à être les premiers prospecteurs de ces nouveaux adhérents donateurs.

Avec notre trésorier, nous avons, en début d'année, monté deux dossiers de subventions, l'un auprès de la Caisse d'Épargne, l'autre auprès du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA). En préparant cette AG, nous attendions de savoir si nos demandes seraient acceptées et pour quelle valeur. (???) Nous n'avons pas de bonnes nouvelles. Nous n'avons trouvé grâce auprès d'aucune des deux structures. Nous retournerons à l'assaut.

Nous lancerons dès les premiers jours du 4^{ème} trimestre des demandes de subventions auprès de l'Etat (DESCPP), Département et la Ville, sur les encouragements de Madame Nezlioui, Maire-adjointe aux affaires sociales, elle-même !

Une autre voie est à l'étude. Obtenir de bailleurs privés des logements avec abandon de loyers en contre partie des avantages fiscaux qui leur sont accordés

Après un contact avec l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) et une rencontre avec sa directrice, Madame Edilber, nous avons une première confirmation de la faisabilité de cette possibilité.

Les contacts que nous avons avec d'autres 100 pour 1 nous encourage à poursuivre dans cette voie.

A la suite de cette rencontre, nous avons consulté la DDFiP et avons eu confirmation de la faisabilité de cette perspective.

Enfin et en parallèle à toutes ces démarches, nous avons interrogé le réseau des 100 pour 1 et nous avons reçu leur avis et leurs pratiques autour de ces ouvertures fiscales et financières. Cette voie sera à l'ordre du jour des prochains CA.

Vous comprenez l'immédiat avantage à approfondir cette recherche qui agit comme un levier budgétaire pour augmenter l'offre de logements en s'appuyant sur la même ressource financière nous arrivant des donateurs.

Structurer notre ACCOMPAGNEMENT auprès des familles

Pour les familles, il nous faut structurer notre accompagnement de proximité, et particulièrement si nous obtenons la possibilité d'en héberger davantage. Actuellement, les administrateurs assument cette charge mais nous voudrions que des bénévoles puissent se joindre à nous pour améliorer cette proximité. Déjà aujourd'hui, vous pouvez faire un premier pas dans cette direction. Nous sommes à votre écoute. Le pot d'amitié est un bon moyen d'échange et d'écoute à ce sujet ; n'est-ce pas ?

Déficit de visibilité

Depuis sa création, notre association essaie bien par des moyens de se faire connaître et reconnaître dans ses actions. De nombreux contacts ont été pris pour cela. En lisant, par exemple le répertoire des acteurs sociaux édité par le CCAS de Bourges, nous constatons que nous ne sommes pas inscrits. C'est la raison pour laquelle nous avons multiplié les rendez-vous et aussi élargi le répertoire de nos invités à cette AG. (Merci d'avoir répondu)

Dans cet esprit nous avons quelques projets d'animations. Nous ne reprendrons pas le principe des expo vente d'œuvres d'art, mais plutôt un ou plusieurs rassemblements autour d'un spectacle théâtral ou musical.

A l'occasion des portes-ouvertes du Foyer Saint-François, nous avons pris des options de réservation pour cet automne et pour le premier semestre 2025.

Nous avons anticipé la réservation de deux spectacles :

Automne : « Ce n'est pas par plaisir qu'ils voyagent » par la troupe A côté de chez nous.

Printemps : avec la troupe des poupées russes d'Aubigny (le spectacle est à choisir dans leur répertoire.)

Mais la visibilité passe aussi par chacun de nous.... Nous sommes, vous êtes les ambassadeurs de 100 pour 1 du Cher.



Echanges avec Marc et Hélène de 100 pour 1 Tours

A l'invitation de 100 pour 1 du Cher, 2 membres du conseil d'administration de 100 pour 1 Tours ont accepté de venir présenter leur association. C'est avec un enthousiasme communicatif qu'ils ont évoqué la genèse de leur association (premier 100 pour 1 en France, en 2010) et les méthodes d'actions qui ont permis leur succès aujourd'hui : grâce à 700 donateurs, 100 pour 1 Tours héberge 18 familles, encadrées par une cinquantaine de bénévoles. 9 familles sont déjà sorties du dispositif 100 pour 1, en devenant autonomes.

Les lignes de force de leur action sont les suivantes :

Chaque famille bénéficie de l'accompagnement de 2 bénévoles. Cet accompagnement s'adapte au rythme de chaque famille, l'objectif principal étant d'obtenir une relation de confiance. L'aide des accompagnants concerne aussi bien les problèmes administratifs, que la gestion des budgets ou les activités culturelles

L'association organise régulièrement des sorties (pique-niques, visites culturelles etc..) pour permettre aux familles et bénévoles de mieux se connaître

Chaque nouvelle famille signe **un accord réciproque** qui est renouvelé chaque année. Cet accord stipule, entre autres, l'obligation d'apprendre le français et d'apporter une aide à une autre association

L'ensemble des bénévoles participe à une ou plusieurs commissions de leur choix (accompagnement, communication, logement, finance, etc..) qui se réunissent tous les mois

Les administrateurs sont élus pour 3 ans, mais ne peuvent avoir plus de 3 mandats

Questions posées :

Sur quels critères sont choisies les familles ?

En priorité, les familles déboutées du droit d'asile et celles qui sont le plus en difficultés

Les familles qui risquent de mettre en danger l'association par leur comportement ne sont pas retenues

Une nouvelle famille peut également être accueillie si un groupe d'amis se réunit pour payer le loyer et les charges (1. 110 euros). La somme est versée dans le pot commun et non pas attribuée à la nouvelle famille

Quel sont les relations avec Emmaüs ?

Les chefs des familles hébergées ne sont pas systématiquement compagnons. Chaque famille reçoit une allocation de subsistance qui correspond aux charges sociales qu'Emmaüs donne à l'état (12.000 euros)

Pour relancer les donateurs ?

Des rappels sont faits régulièrement, en particulier vers le mois de novembre, en adaptant le courrier aux types de donateurs (ne donnant plus depuis 3 ans, 2 ans ou 1 an)

**ÉTATS FINANCIERS AU
31/12/2023**

100 POUR 1 DU CHER
rue du Verniller
18570 La Chapelle St Ursin

SOMMAIRE

Bilan	3
Compte de résultat	6
Détail des comptes	9
Bilan.....	10
Compte de Résultat.....	12

Bilan

Bilan

ACTIF				
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Participations et Créances rattachés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 455		1 455	1 455
Total I : Actif immobilisé	1 455		1 455	1 455
Stocks et en cours				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				8 000
Valeurs mobilières de placements				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	41 263		41 263	28 557
Charges constatées d'avance				
Total II : Actif circulant	41 263		41 263	36 557
Total III : Frais d'émission des emprunts				
Total IV : Primes de remb. des emprunts				
Total V : Ecart de conversion Actif				
Total Général (I + II + III + IV + V)	42 718		42 718	38 012

Bilan

PASSIF		
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
	Net	Net
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	7 400	7 400
Report à nouveau	29 131	23 146
Excédent ou déficit de l'exercice	3 814	5 984
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consommables		
Total I : Fonds propres	40 344	36 531
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II : Fonds reportés et dédiés		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III : Provisions		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 373	1 481
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV : Dettes	2 373	1 481
Total V : Ecart de conversion Passif		
Total général (I + II + III + IV + V)	42 718	38 012

Compte de résultat

Compte de Résultat

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
Cotisations		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	2 604	2 635
dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation	12 200	10 100
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consommable		
Dons manuels	18 729	23 068
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		69
Total I : Produits d'exploitation	33 533	35 872
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	29 270	29 888
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	450	
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II : Charges d'exploitation	29 720	29 888
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 814	5 984
Produits financiers de participations		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III : Produits financiers		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de charge		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV : Charges financières		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	3 814	5 984
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V : Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI : Charges exceptionnelles		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	33 533	35 872
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	29 720	29 888
Solde créditeur : Excédent	3 814	5 984
Solde débiteur : Déficit		

Détail des comptes

Détail des comptes

BILAN ASSOCIATION				
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
Actif				
Actif immobilisé				
Immobilisations financières				
Autres	1 455.00	1 455.00		
27500000 Cautions pour logements	1 455.00	1 455.00		
Total I	1 455.00	1 455.00		
Actif circulant				
Créances				
Autres		8 000.00	-8 000.00	-100.00
46870000 Produits à recevoir		8 000.00	-8 000.00	-100.00
Disponibilités	41 262.54	28 556.51	12 706.03	44.49
51200000 Caisse Epargne Loire Centre	26 262.54	28 556.51	-2 293.97	-8.03
51700000 Compte sur Livret	15 000.00		15 000.00	
Total II	41 262.54	36 556.51	4 706.03	12.87
Total Général (I + II + III + IV + V)	42 717.54	38 011.51	4 706.03	12.38

Détail des comptes

BILAN ASSOCIATION				
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
Passif				
Fonds propres				
Réserves				
Autres	7 400.00	7 400.00		
10600000 Réserves	7 400.00	7 400.00		
Report à nouveau	29 130.56	23 146.44	5 984.12	25.85
11000000 Report à nouveau (crédeur)	29 130.56	23 146.44	5 984.12	25.85
Excédent ou déficit de l'exercice	3 813.85	5 984.12	-2 170.27	-36.27
Total I	40 344.41	36 530.56	3 813.85	10.44
Dettes				
Autres dettes	2 373.13	1 480.95	892.18	60.24
46860000 Charges à payer	2 373.13	1 480.95	892.18	60.24
Total IV	2 373.13	1 480.95	892.18	60.24
Total général (I + II + III + IV + V)	42 717.54	38 011.51	4 706.03	12.38

Détail des comptes

COMPTE RÉSULTAT ASSOCIATION				
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
Produits d'exploitation				
Ventes de biens et services				
Ventes de prestations de service	2 604.00	2 635.00	-31.00	-1.18
70600000 Recettes manifestations	2 604.00	2 635.00	-31.00	-1.18
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	12 200.00	10 100.00	2 100.00	20.79
74000000 Subventions recues	12 200.00	10 100.00	2 100.00	20.79
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	18 729.45	23 068.00	-4 338.55	-18.81
75400000 Collectes	18 729.45	23 068.00	-4 338.55	-18.81
Autres produits		68.87	-68.87	-100.00
75800000 Produits divers de gestion courante		68.87	-68.87	-100.00
Total I	33 533.45	35 871.87	-2 338.42	-6.52
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	29 269.60	29 887.75	-618.15	-2.07
60400000 Achats prestations pour activités		49.46	-49.46	-100.00
60500000 Achats matériels et fournitures pour activit		252.00	-252.00	-100.00
61300000 Locations		135.00	-135.00	-100.00
61302000 Location ASSIMMO - Logt Vierzon	7 139.04	7 067.59	71.45	1.01
61320001 Locations immobilières OPH	10 766.40	10 388.74	377.66	3.64
61400001 Charges locatives et de copropriété Hors OPH	3 450.63	3 378.75	71.88	2.13
61400600 Charges locatives et de copropriété - ASSIMMO - Logt Vierzon	180.00	240.00	-60.00	-25.00
61400610 Charges locatives et de copropriété OPH	3 595.28	2 661.00	934.28	35.11
61402000 Charges locatives et de copropriété - Hors ASSIMMO - Logt Vierzon	2 397.73	2 688.91	-291.18	-10.83
61500000 Entretien et réparations	44.00		44.00	
61600000 Assurances, Primes versées	724.92	759.43	-34.51	-4.54
62200000 honoraires et intermédiaires	538.80	1 225.80	-687.00	-56.05
62300000 Publications, publicité	63.65	537.60	-473.95	-88.16
62500000 Déplacements,missions et réceptions		55.29	-55.29	-100.00
62600000 Frais postaux	111.36	163.68	-52.32	-31.96
62610000 Télécom,internet	142.11	112.30	29.81	26.54
62700000 Services bancaires et assimilés	115.68	132.20	-16.52	-12.50
62800000 Divers		40.00	-40.00	-100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	450.00		450.00	
63580000 Autres taxes	450.00		450.00	
Total II	29 719.60	29 887.75	-168.15	-0.56
Résultat d'exploitation (I - II)	3 813.85	5 984.12	-2 170.27	-36.27
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)	3 813.85	5 984.12	-2 170.27	-36.27
Total des produits (I + III + V)	33 533.45	35 871.87	-2 338.42	-6.52
Total des charges (II + IV + VII + VIII)	29 719.60	29 887.75	-168.15	-0.56
Solde Crédeur : Excédent	3 813.85	5 984.12	-2 170.27	-36.27
Solde Débiteur : Déficit				